

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de Troyes
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant compris entre 90 000 HT et 221 000 euros HT
Référence :	Chalets2024
Date de mise en ligne :	Le mardi 02 avril 2024 à 20:30:02
Date de clôture :	Le lundi 13 mai 2024 à 17:00:00
Titre :	Location, pose et dépose de chalets décorés et animés pour le marché de Noël 2024/2025
Descriptif :	<p>Dans le cadre des festivités de fin d'année, la ville de Troyes, pouvoir adjudicateur, propose un programme d'animations diversifié visant à développer l'attractivité du centre-ville en entretenant la féerie et la magie des fêtes de Noël tout en préservant le côté traditionnel de ce rendez-vous. Afin de renouveler son offre d'animations durant les fêtes de fin d'année, la Ville de Troyes souhaite s'attacher les compétences d'un prestataire spécialisé pour la mise en place de chalets décorés et animés alliant la thématique d'un Noël féérique/magique mais également traditionnel dans le cadre d'un marché de Noël.</p> <p>La prestation de location qualifiée marché de fourniture au sens de l'article Article L1111-3 du code de la commande publique s'étendra sur une saison correspondant aux festivités de fin d'année 2024.</p> <p>Cet accord-cadre mono-attributaire à bons de commande est régi en application de l'article R2162-4 alinéa 1° du Code de la Commande Publique avec une quantité minimale et une quantité maximale de chalets loués pour chacun des lots fixés comme suit :</p> <p>Lot n°1 : Location de chalets décorés ambiance Noël Quantité minimale : 22 chalets quantité maximale : 25 chalets</p> <p>Lot n°2 : Location de chalets proposant une animation intégrée Quantité minimale : 2 chalets quantité maximale : 4 chalets</p>

Les prix applicables seront ceux du bordereau des prix unitaires. Les prix seront appliqués aux prestations réellement commandées et exécutées. La durée de l'animation s'étendra sur 4 semaines. Le lancement aura lieu le vendredi 29 novembre avec un arrêt le dimanche 29 décembre à 18h00. La durée de 4 semaines n'inclut pas les périodes de montage et démontage, ni les prestations de création.

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[22/04/2024 à 11:49:21] Bonjour,
Pour le lot 1, pouvez-vous nous confirmer que c'est bien la collectivité qui s'occupe du raccordement électrique extérieur jusqu'aux bornes pour les chalets.
Merci de votre retour,
cordialement

[30/04/2024 09:56:19] Mesdames, Messieurs,

Suite à une question posée par un candidat, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après la réponse apportée par la collectivité.

Question candidat : Pour le lot 1, pouvez-vous nous confirmer que c'est bien la collectivité qui s'occupe du raccordement électrique extérieur jusqu'aux bornes pour les chalets ?

Réponse de la Collectivité : Les chalets (lot n°1 et lot n°2) seront raccordés aux bornes électriques de la place de l'Hôtel de Ville par les services municipaux.

Cordialement.

La Direction de la commande publique de la Ville de Troyes

Questions / Réponses

[17/04/2024 à 18:04:39] Bonjour Madame, Monsieur,

Suite à la lecture du marché, nous avons plusieurs questions afin de répondre au plus juste:

Lot 1:

- Quelle typologie d'extincteurs devons prévoir ? CO2 et/ou eau pulvérisée ?
- Devons nous horloger la décoration du lot 1 ? quels sont les horaires ?
- Plan d'implantation: le plan est-il fixe ? Ou pouvons nous proposer une autre implantation ?
- Pouvons nous mettre des passages de câbles ? Si oui de quel type. Normes PMR.
- Où seront implantés le traineau et la boîte aux lettres ?
- Quelles seront les couleurs du traineau, boîte aux lettres ?
- Pouvons nous ajouter des options budgétaires ? Exemple puissance électrique supplémentaire pour cuisiner, style de chalet différent ?

Lot 2:

- Quels sont les horaires d'horloge du lot 2 ?
- Pouvons nous répondre avec des options tarifées ? (Exemple deco extérieur de chalets supplémentaire, options intérieures). Si oui, sous quelle forme devons nous rédiger cette proposition d'option ?

Dans l'attente de votre retour,

Cordialement

Questions / Réponses

[30/04/2024 17:16:35] Mesdames, Messieurs,

La Collectivité apporte les éléments de réponses suivants suite aux questions posées par un candidat :

Lot 1:

- Quelle typologie d'extincteurs devons prévoir ? CO2 et/ou eau pulvérisée ?

Réponse : extincteur à eau pulvérisée 6L (type AB) aux normes EN 3 NF.

- Devons nous horloger la décoration du lot 1 ? quels sont les horaires ?

Réponse : La décoration du lot n°1 n'a pas à être « horlogée » étant donné que comme le stipule le CCTP : « Le chauffage et l'éclairage du chalet devront être sur un même départ télécommandé ».

- Plan d'implantation: le plan est-il fixe ? Ou pouvons nous proposer une autre implantation ?

Réponse : un nouveau plan d'implantation des chalets est transmis. Cette implantation est définitive au regard des branchements électriques envisageables et l'hypothèse d'un nombre maximum de chalets.

- Pouvons nous mettre des passages de câbles ? Si oui de quel type. Normes PMR.

Réponse : Le raccordement électrique sera effectué par les services municipaux, par voie de conséquence les passages de câbles seront également réalisés par les agents de la Ville de Troyes.

- Où seront implantés le traineau et la boîte aux lettres ?

Réponse : le traineau sera installé sur la place en dehors de la zone délimitée par le village de chalets. La boîte aux lettres sera installée sur la place à l'intérieur de la zone délimitée par le village de chalets. Ces dispositifs seront mis en place par les services municipaux.

- Quelles seront les couleurs du traineau, boîte aux lettres ?

Réponse : le traineau et la boîte aux lettres du Père Noël seront de couleur rouge.

- Pouvons nous ajouter des options budgétaires ? Exemple puissance électrique supplémentaire pour cuisiner, style de chalet différent ?

Réponse : conformément au CCTP, la puissance totale ne devra pas dépasser 1000 watts.

Le style de chalet proposé devra impérativement respecter les caractéristiques décrites dans le CCTP.

Lot 2:

- Quels sont les horaires d'horloge du lot 2 ?

Réponse : une horloge doit être prévue pour les chalets animés qui seront mis en service selon certains horaires (8h/23h à confirmer ultérieurement).

- Pouvons nous répondre avec des options tarifées ? (Exemple deco extérieur de chalets supplémentaire, options intérieures). Si oui, sous quelle forme devons nous rédiger cette proposition d'option ?

Réponses : les stipulations du marché ne prévoient pas de prestations supplémentaires éventuelles, par conséquent pas d'options tarifées.

La Collectivité a ajouté toutes ces précisions dans le CCTP et à également substitué le plan de simulation initial par un nouveau plan. Nous vous invitons à télécharger ces 2 dernières versions.

Cordialement.

La Direction Commande Publique et Achats Transversaux

Questions / Réponses

[17/04/2024 à 11:12:49] Bonjour,

Pour le lot 1, pouvez-vous nous indiquer si c'est bien la mairie qui fait le raccordement électrique extérieur des chalets aux bornes pour l'alimentation des chalets.

Merci de votre retour,

Cordialement

[30/04/2024 09:55:06] Mesdames, Messieurs,

Suite à une question posée par un candidat, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après la réponse apportée par la collectivité.

Question candidat : Pour le lot 1, pouvez-vous nous indiquer si c'est bien la mairie qui fait le raccordement électrique extérieur des chalets aux bornes pour l'alimentation des chalets ?

Réponse de la Collectivité : Les chalets (lot n°1 et lot n°2) seront raccordés aux bornes électriques de la place de l'Hôtel de Ville par les services municipaux.

Cordialement.

La Direction de la commande publique de la Ville de Troyes

[11/04/2024 à 14:19:55] Bonjour,

Pouvons-nous présenter une offre pour le lot 2 avec 2 chalets de 24 m² ?

Quel est le budget du marché ?

Merci de vos réponse

[12/04/2024 11:46:30] Mesdames, Messieurs,

Suite à diverses questions posées par de potentiels candidats, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après les questions ainsi que les réponses apportées par la collectivité à la connaissance de tous.

Question candidat : Pouvons-nous présenter une offre pour le lot 2 avec 2 chalets de 24 m² ?

Réponse VT : L'emprise au sol pour un chalet animé doit être de 12 m² maxi (soit l'équivalent de 2 chalets standard traditionnels référencés en lot 1) , comme stipulé au sein du CCTP.

Quant au budget alloué, ce dernier ne sera pas communiqué.

Nous sommes en procédure adaptée, de ce fait l'estimation des deux lots est inférieure à 221 000 € ht (seuil maximal de cette procédure).

Cordialement

La Direction de la commande publique de la Ville de Troyes